

Pour mieux appréhender la notion d'éthique et ses enjeux et réaliser efficacement leurs différentes missions de coordination des activités et de sensibilisation des collaborateurs, les 12 (douze) membres du Comité Central (coordinateurs et membres du bureau) ont bénéficié de formations, notamment :

- > *L'initiation à l'éthique (dispensée en 2 sessions)*
- > *La Loi Sapin II*
- > *Le logiciel d'alerte WhisterleB.*

Désormais outillés, les membres du comité s'activent à développer une démarche éthique éclairée à travers un vaste plan d'actions pour l'année 2021 :

- > *L'actualisation de la cartographie des risques ;*
- > *La formation des acteurs (les correspondants éthiques) ;*
- > *La revue des procédures comptables ;*
- > *La révision du règlement intérieur pour tenir compte de la valeur juridique de l'éthique ;*
- > *Le déploiement du logiciel WhistleB à l'ensemble des collaborateurs ;*
- > *Le déploiement du dispositif d'alerte à l'attention des partenaires externes ;*
- > *Le projet de révision de la charte en fonction des risques identifiés ;*
- > *La redynamisation du Comité Ethique en passant par les correspondants formés ;*
- > *La sensibilisation de tout le personnel y compris du management ;*
- > *L'animation des quarts d'heure éthique.*

